

Conclusions sur les débats de la journée

Luc DENIS

Responsable du Pôle Services Énergétiques d'EDF

Direction Commerciale Nord-Ouest

Direction Développement et Territoire

Thèmes abordés lors de la conclusion :

➤ Les CEE :

- Le dispositif affiche une certaine pérennité avec une volonté d'aller jusque 2030 au moins.
- Le dispositif évolue en fonction de l'environnement, du contexte, des décisions politiques, et on peut travailler sur les CEE sur 3 axes : les fiches d'opérations standardisées, les dossiers spécifiques et les programmes.
- On connaît avec le passage de la 3ème période à la 4ème période, une rupture notamment en obligation pour l'ensemble des obligés (fois 2,5) avec une évolution à la hausse des prix.
- On peut faire des CEE sur un panel large d'actions : les CEE classiques, les CEE précarité, et sur l'ensemble des secteurs : résidentiels, tertiaires, industrie.
- La partie résidentielle représente une part importante des CEE, notamment au sein des personnes en précarité énergétiques.
- Le prix des CEE, avec son augmentation, devient un réel levier financier pour la prise de décision sur un investissement.
- Les CEE restent un domaine complexe, mais les acteurs pouvant accompagner les démarches sont nombreux : les obligés, les éligibles, les différentes sociétés présentes sur ce marché.
- Les CEE sont une contrainte, mais il faut l'aborder plutôt sous l'angle "opportunité".
- Et même si les CEE existent depuis un peu plus de 10 ans il faut continuer à en parler !

Cependant les CEE restent un outil à utiliser dans une démarche plus globale, à savoir **l'efficacité énergétique**.

➤ Ce qu'il faut également, c'est que les CEE puissent s'inscrire dans une démarche durable d'économie d'énergie, c'est-à-dire :

- Être en capacité d'identifier les sources d'économie.
- Les hiérarchiser et définir les actions prioritaires.
- Choisir les solutions techniques en termes de travaux et matériels optimisant les coûts et la production de CEE
- Suivre la performance des équipements mis en place, mettre les instruments de mesure adaptés
- Exploiter les données, les analyser, décider des actions correctrices.

Dans ce dispositif, **le référent énergie** a déjà aujourd'hui, et aura encore plus demain, un rôle prépondérant.